# Janine CAYET



Profession

Retraitée infirmière d'Etat

Mandature(s)

2010 - 2015

Membre au titre de la

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE ET VIE ASSOCIATIVE

Désigné par

Décret pris en conseil des ministres sur le rapport du Premier ministre

Infirmière diplomée d'Etat retraitée

Parcours

**Groupe** : Groupe des personnalités qualifiées

**Formations de travail** :

*Section des affaires européennes et internationales | Membre*

*Commission temporaire sur la dépendance | Membre*

**Date de fin de mandat** : 16/11/2015

Rapporteur de

Prospectives pour un développement durable : quelle politique de coopération avec les pays de l'union économique et monétaire ouest-africaine ?

SOMMAIRE

Pages

**AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 9 juin 1999 ..... 1**

I - L'UEMOA : UNE RÉGION EN MUTATION ..... 3

II - LES PROPOSITIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ..... 6

A - VEILLER À LA COHÉRENCE DES OBJECTIFS ET DES MOYENS ..... 6

B - JOUER UN RÔLE MOTEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES INSTANCES MULTILATÉRALES ..... 7

1. Poursuivre l'allégement de la dette ..... 8
2. Faciliter et maîtriser l'ouverture au marché mondial ..... 9
3. Dans le cadre de la négociation de la convention de Lomé, agir pour que l'Union européenne accompagne en priorité l'intégration économique de l'UEMOA ..... 10
4. Permettre une meilleure articulation entre la coopération bilatérale et multilatérale ..... 13
5. Établir une politique européenne ouverte au secteur agroalimentaire ..... 13

C - APPUYER LE PROCESSUS D'INTÉGRATION RÉGIONALE DE L'UEMOA ..... 14

1. Favoriser un double mouvement de concertation ..... 14
2. Adopter une stratégie régionale ..... 15
3. Intégrer la question des migrations dans une réflexion régionale ..... 15
4. Régionaliser l'aide aux infrastructures ..... 16
5. Soutenir la création de Conseils économiques et sociaux dans l'UEMOA ..... 16

D - AFFIRMER SUR LE TERRAIN LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE ..... 17

1. Réorienter les politiques d'infrastructure et de formation ..... 17
2. Développer une offre infrastructure et des bureaux d'études ..... 18
3. Sauvegarder les zones rurales ..... 19
4. Contribuer au développement du secteur privé ..... 20
5. Soutenir la coopération culturelle et scientifique ..... 21
6. Revoir les méthodes sur le terrain ..... 22

E - S'APPUYER DAVANTAGE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE ..... 23

1. Soutenir et encourager la coopération décentralisée ..... 24
2. Mieux coordonner les interventions des collectivités territoriales et des ONG françaises en Afrique de l'Ouest ..... 25

09/06/1999

La prise en charge des personnes vieillissantes handicapées mentales ou souffrant de troubles mentaux



SOMMAIRE

Pages

**AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 25 novembre 1998 .....I - 1**

I - PRÉVENIR, ACCOMPAGNER, RÉPONDRE ..... 3

A - LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION S'ACCENTUE ..... 3

1. Les troubles mentaux liés au vieillissement ..... 4
2. Les personnes handicapées mentales ont une espérance de vie accrue mais des problèmes vieillissent ..... 4

B - LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MULTIDIMENSIONNELLE PHYSIQUE, PSYCHIQUE ET SOCIALE ..... 5

1. Pour les handicapés mentaux vieillissants ..... 6
2. Pour les personnes âgées souffrant de troubles mentaux ..... 6

II - LES PROPOSITIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ..... 8

A - LES HANDICAPÉS MENTAUX VIEILLISSANTS : UNE PRISE EN CHARGE À AMÉLIORER ..... 8

1. Définir une politique publique de prise en charge des handicapés mentaux vieillissants ..... 8

I.1. SOUTENIR LE MAINTIEN À DOMICILE ..... 9

I.2. MIEUX ORGANISER L'ACCUEIL FAMILIAL ..... 10

I.3. CRÉER, DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS, DES SERVICES D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION ..... 10

2. Adapter les structures d'hébergement à la problématique du vieillissement des handicapés mentaux ..... 11
3. Éviter les ruptures de prise en charge après 60 ans ..... 12

B - LES PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE TROUBLES MENTAUX : APPORTER DES RÉPONSES DIVERSIFIÉES À UN PROBLÈME CROISSANT ..... 13

1. Élaborer une politique cohérente de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des démences séniles ..... 13

I.1. AMÉLIORER LE MAINTIEN À DOMICILE ..... 14

I.2. ADAPTER LES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT ..... 15

2. Assurer la prise en charge financière des personnes ..... 16

ANNEXE À L'AVIS ..... 21

SCRUTIN 21

25/11/1998

Déclarations



Face aux défis du développement : comment renforcer les ONG françaises ?



Au coeur du G20, une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental

**Attaché.e de groupe : Ozgül Guncu**
tél 01 44 43 64 28
ozgul.guncu@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026